

Développement du RC bois à La Chaise Dieu Réunion publique 20 Octobre 2025

Les principes du projet

- Un projet de transition énergétique (100% bois) au bénéfice de l'ensemble des habitants et de l'économie du bourg: bâtiments publics, tertiaire privé (commerces et services), résidentiel collectif, habitants/particuliers
- Un service privé d'intérêt public porté par une entreprise de l'ESS
- Un raccordement sans coût d'investissement pour les propriétaires et locataires des bâtiments (privés et publics)
- Une gouvernance partagée et une transparence dans la réalisation et l'exploitation à travers une société dédiée ouverte aux habitants
- Un projet inscrit dans l'économie circulaire et les circuits courts, qui se veut responsable dans l'utilisation de la ressource forestière

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur bois ?

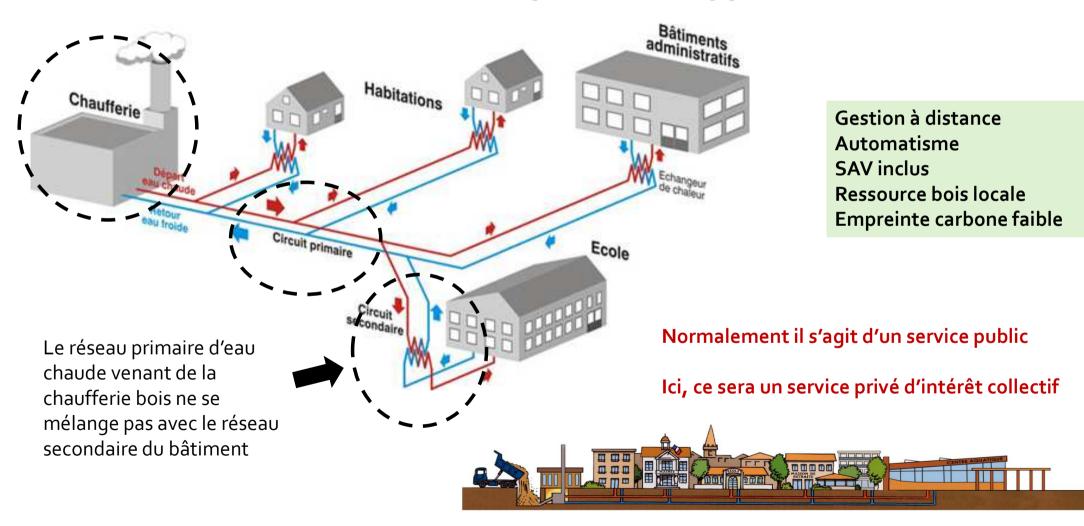








Schéma de principe : chaufferie bois centralisée avec réseau de chaleur enterré desservant plusieurs types de bâtiments

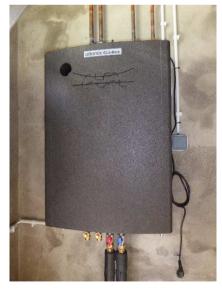




Chauffage et eau chaude sanitaire raccordés au circuit secondaire de l'habitation

Compteur de chaleur

Sous-station installée chez un particulier



De la taille d'une petite chaudière gaz murale, il s'agit d'un échangeur de chaleur





Réseau de chaleur primaire dans la rue et entrée dans un

bâtiment

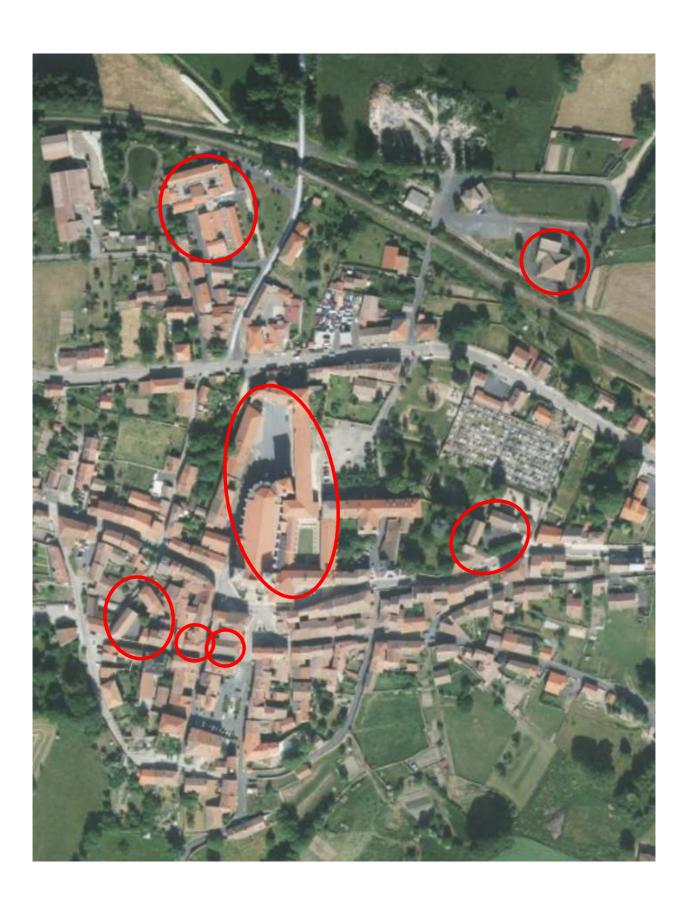




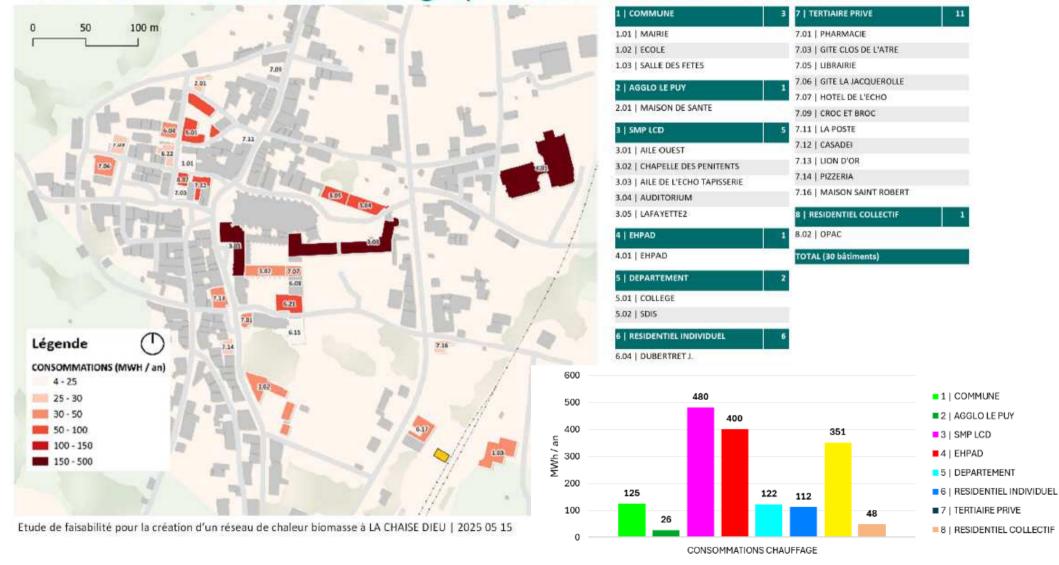
Le futur réseau de chaleur bois de La Chaise-Dieu

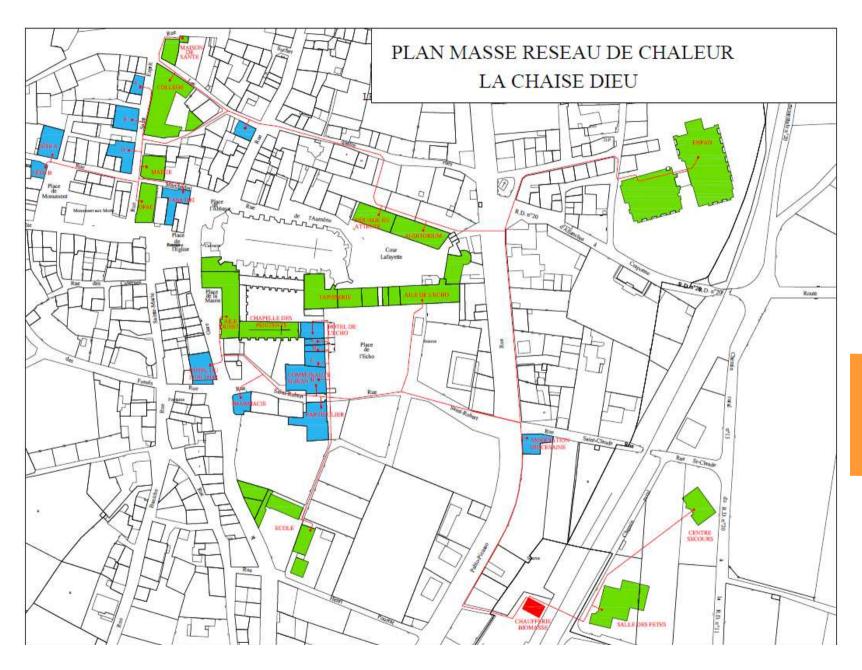






Bâtiments recensés – cartographie des consommations

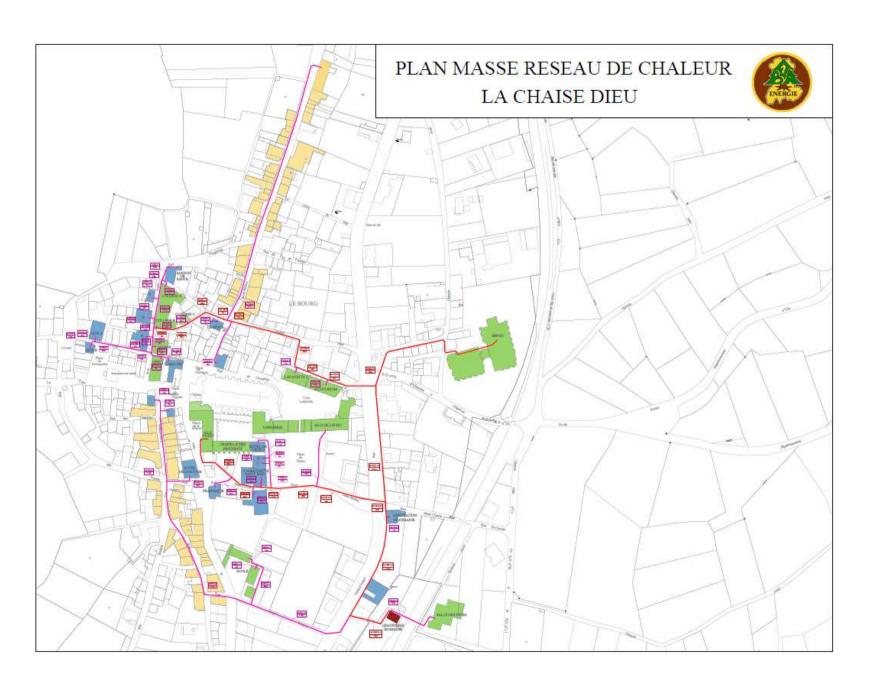


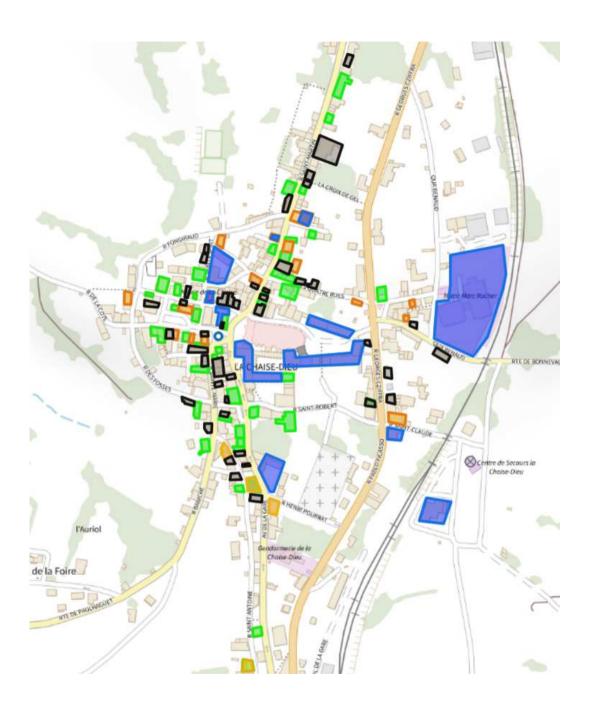


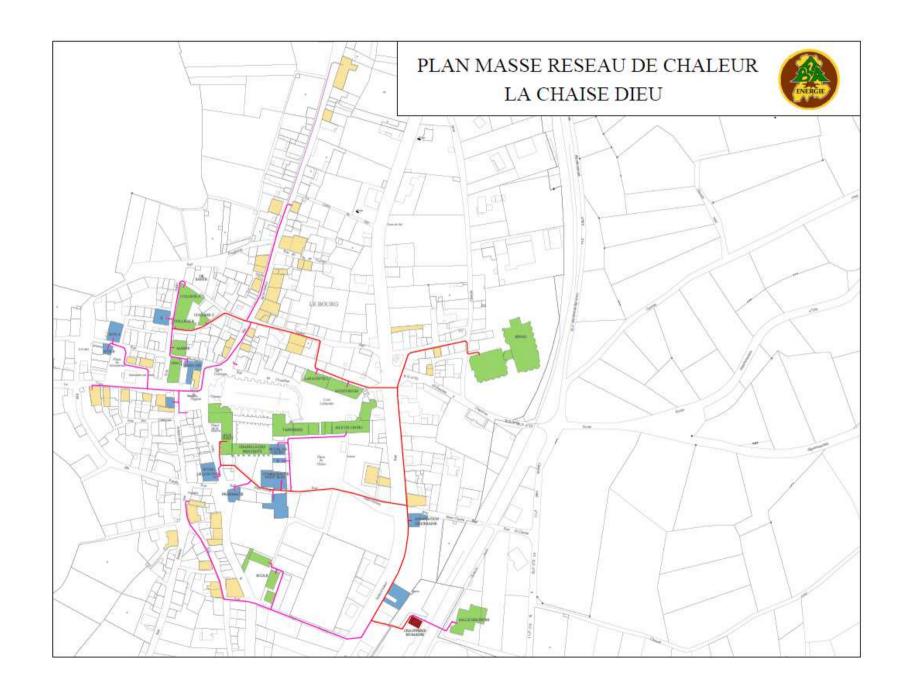


Prévisionnel du réseau en juillet 2025

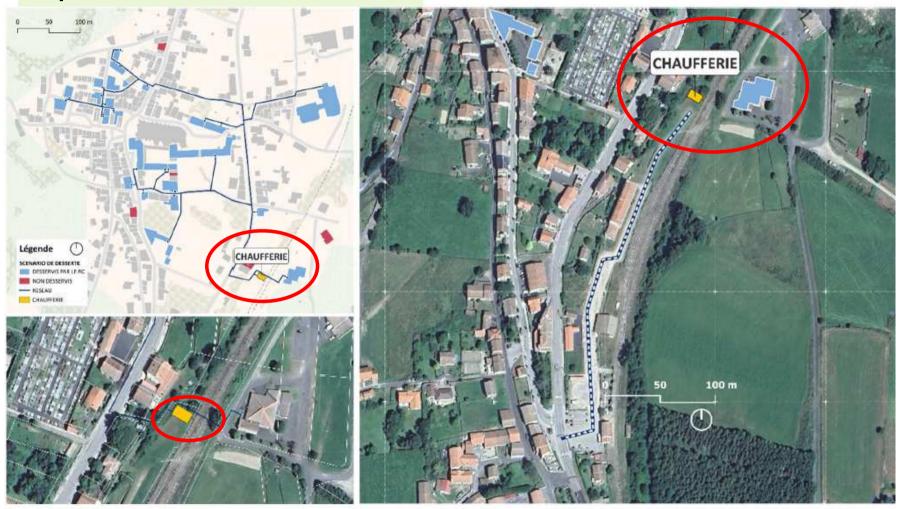
Enjeu: densifier les raccordements le long du réseau avec les habitants







Implantation de la chaufferie



Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur biomasse à LA CHAISE DIEU | 2025 05 15

Aperçu de la chaufferie bois

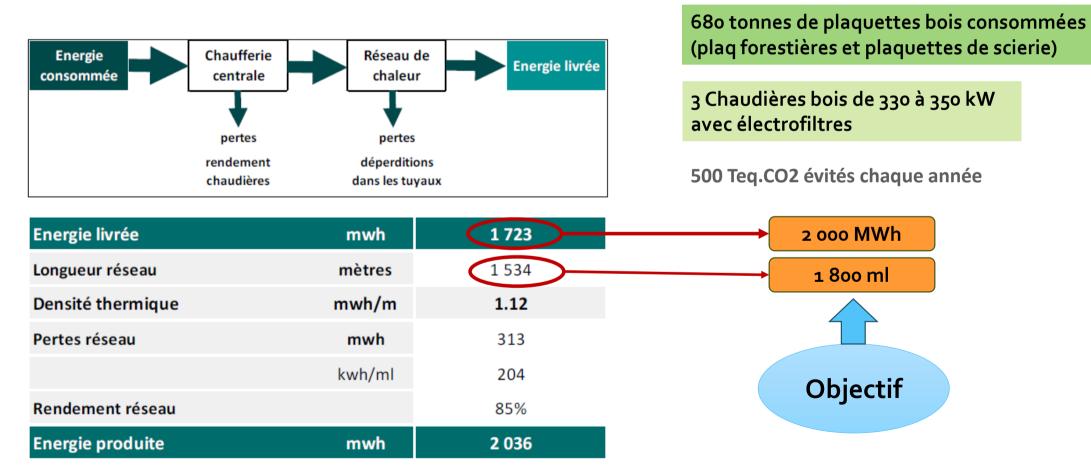


Le projet proposé par BETA Energie

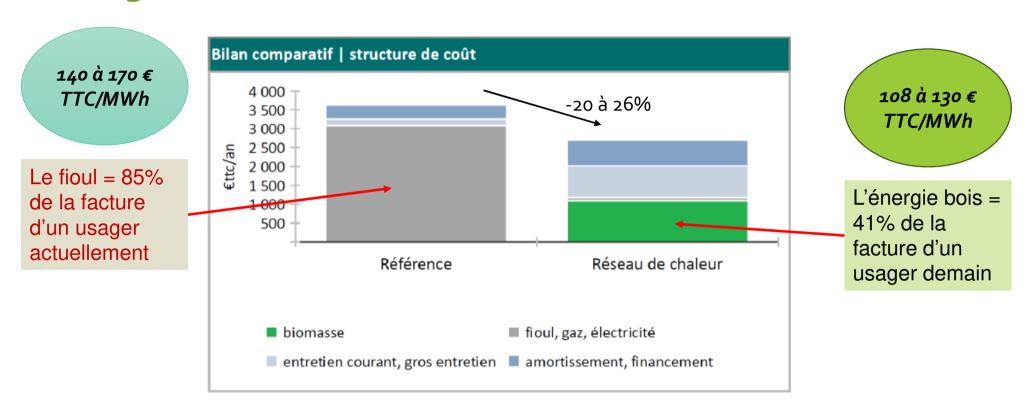
- Une chaufferie 100% bois <u>avec secours</u>: du PC à la réalisation et son exploitation
- Un réseau de chaleur raccordant tous les bâtiments : tranchées, canalisations, croisement réseaux, pénétration dans les bâtiments, réfection...
- La dépose des anciennes chaudières fioul ou gaz (mais pas des cuves)
- La pose des sous-stations dans les bâtiments: conception, construction, installation, raccordement et entretien
- Le réseau fournit la totalité du chauffage et de l'Eau Chaude Sanitaire toute l'année
- Les relevés et la remontée des données (GTC)
- La facturation de chaleur aux abonnés (TVA 5,5%)
- Une société de projet dédiée, transparente, portée par BETA Energie et ouverte aux habitants

BETA Energie est responsable de l'ensemble des équipements et de leur exploitation y compris le suivi-maintenance, entretien et dépannage des sous-stations dans les bâtiments. (SAV 24h/24 – 7j/7)

Principales caractéristiques actuelles du réseau: 1,5km de réseau, 1700 MWh chaleur distribuées



Comparaison du coût de l'énergie en coût global (kWh) entre énergie de référence (fioul) et chaleur bois (délivrée au réseau)

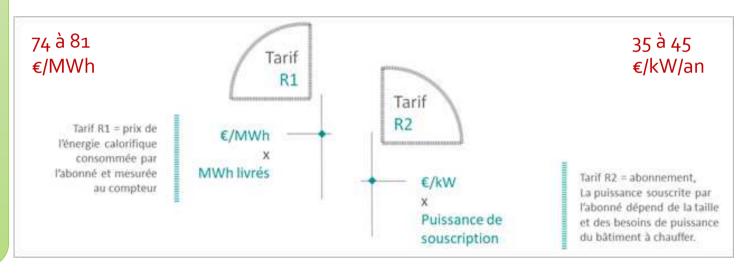


- Une augmentation de 20% du prix du bois n'impacte que de +1,5% le prix du MWh bois livré au réseau de chaleur
- Une augmentation de 20% du prix du fioul impacte de + 16% la facture de combustible pour l'usager

La chaleur bois à quel coût pour l'usager?

CHIFFRES INDICATES

Plus le nombre de raccordés est important moins c'est cher! P = R1 + R2



Ex: pour 12kW souscrits 420 à 540 €/an soit 35 à 45 €/mois

TVA à 5,5%

- La part variable (appelée R1), exprimée en € / MWh correspond au prix de l'énergie consommée par l'abonné et mesurée par le compteur d'énergie installé en sous-station, celle-ci inclue l'ensemble des charges variables (combustible, électricité, consommables, entretien/maintenance).
- La part fixe (appelée R2), exprimée en € / KW correspond à l'abonnement visant à répartir sur l'ensemble des abonnés les charges fixes du service. Elle prend en compte les charges de gestion fixe, de gros entretien renouvellement et d'amortissement.

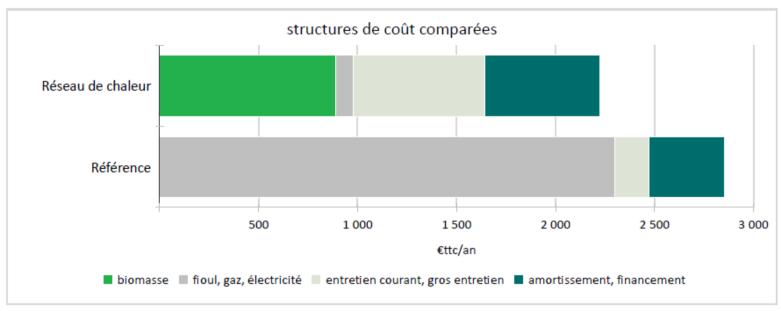
Structure tarifaire de la chaleur bois pour un particulier consommant un équivalent de 2000 litres de fioul/an

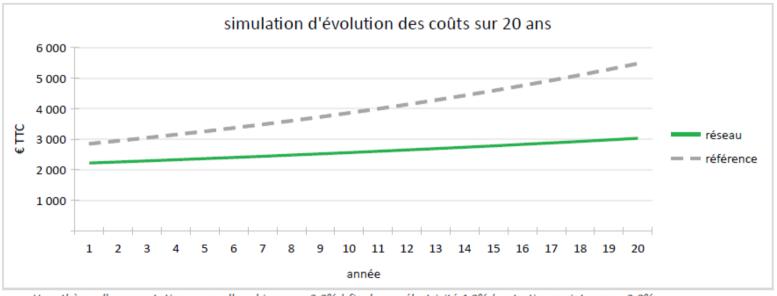
BETA ENERG	E Création d'un réseau de chaleur	Bilan indivi bâtimer		MAISON FIOUL 2000 LT		
chiffres	6 tonnes	20 000 €⊦	НТ		28 000 €TTC	
clés	Emissions de CO2 évitées annuellement	Montant réinjecté dans la filière bois locale sur 20 ans		Eco	onomie cumulée sur 20 ans avec inflation	

	Rés	eau de chale	ur biomass	e	Référence Fioul				
poste de dépense	qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an	qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an	
Achat d'énergie	17 mwh	80.40	1 353	1 428	2 000 Litre(s)	0.96	1 917	2 300	
Abonnement	20 KW	37.69	754	795					
Entretien courant					1	100	100	110	
Gros entretien					1	50	50	60	
sous-total				2 223				2 470	
Amortissement, financement				0	remplacement chaudière(s) (5720 €TTC, sur 20 ans à 3%)		0 €TTC, sur	384	
TOTAL			2 107	2 223			2 416	2 854	

132 €TTC/MWH

170 €TTC/MWH



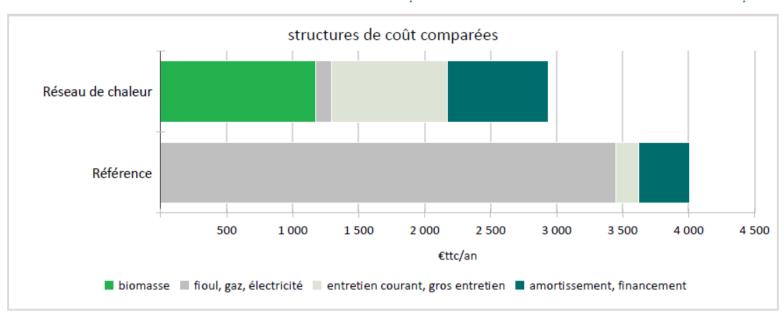


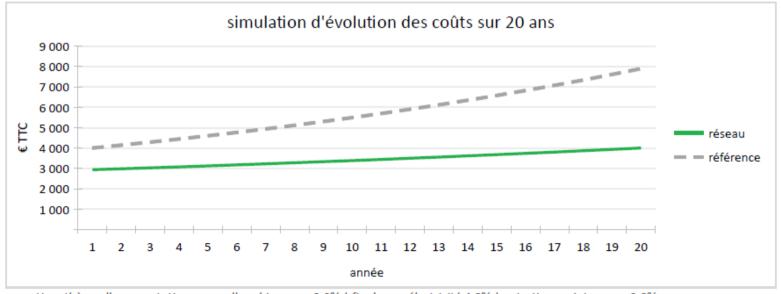
Hypothèses d'augmentations annuelles : biomasse 2.0% | fioul, gaz, électricité 4.0% | entretien maintenance 2.0%

Structure tarifaire de la chaleur bois pour un particulier consommant un équivalent de 3000 litres de fioul/an

BETA ENERG	IE Création d'un réseau de chaleur	Bilan indivi bâtimer		MAISON FIOUL 3000 LT	
chiffres	9 tonnes	27 000 €⊦	łT		46 000 €TTC
clés	Emissions de CO2 évitées annuellement	Montant réinjecté dans la filière bois locale sur 20 ans		Economie cumulée sur 20 ans avec inflation	

	Réso	eau de chale	ur biomass	e	Référence Fioul			
poste de dépense	qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an	qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an
Achat d'énergie	25 mwh	80.40	2 030	2 141	3 000 Litre(s)	0.96	2 875	3 450
Abonnement	20 KW	37.69	754	795				
Entretien courant					1	100	100	110
Gros entretien					1	50	50	60
sous-total				2 937				3 620
Amortissement, financement				0	remplacement chaud 20 ans à 3%)	dière(s) (5720	0 €TTC, sur	384
TOTAL			2 783	2 937			3 375	4 004
	·			6 STTC/MANA				1FO CTTC/MAN





Hypothèses d'augmentations annuelles : biomasse 2.0% | fioul, gaz, électricité 4.0% | entretien maintenance 2.0%

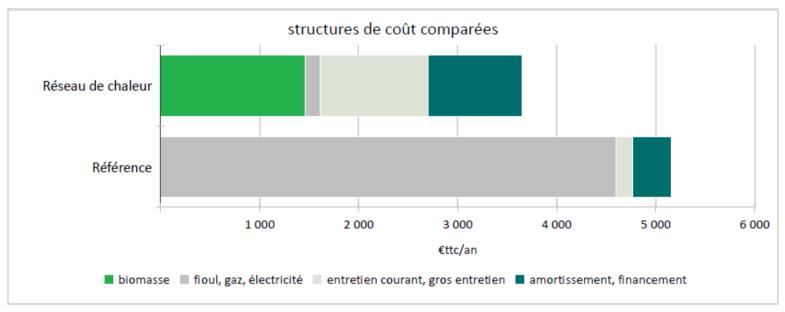
Structure tarifaire de la chaleur bois pour un particulier consommant un équivalent de 4000 litres de fioul/an

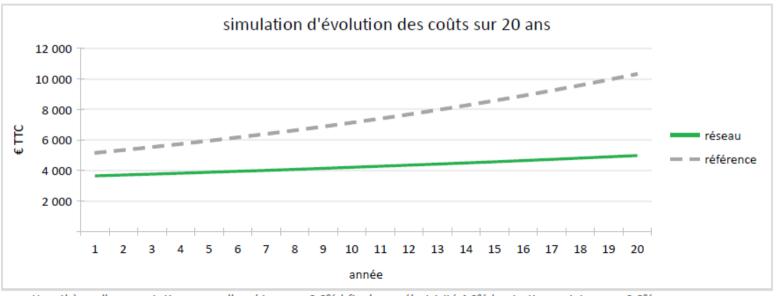
BETA ENERG	IE Création d'un réseau de chaleur	Bilan indivi bâtimer		MAISON FIOUL 4000 LT	
chiffres	12 tonnes	34 000 €⊦	000 €HT		63 000 €TTC
clés	Emissions de CO2 évitées annuellement	Montant réinjecté dans la filière bois locale sur 20 ans		Economie cumulée sur 20 ans avec inflation	

Rés	eau de chale	ur biomass	e	Référence Fioul				
qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an	qté	pu.ht	€ht/an	€ttc/an	
34 mwh	80.40	2 706	2 855	4 000 Litre(s)	0.96	3 833	4 600	
20 KW	37.69	754	795					
				1	100	100	110	
				1	50	50	60	
			3 650				4 770	
			0	remplacement chau 20 ans à 3%)	dière(s) (572	0 €TTC, sur	384	
		3 460	3 650			4 333	5 154	
	qté 34 mwh	qté pu.ht 34 mwh 80.40	qté pu.ht €ht/an 34 mwh 80.40 2 706 20 KW 37.69 754	34 mwh 80.40 2 706 2 855 20 KW 37.69 754 795 3 650 0	qté pu.ht €ht/an €ttc/an qté 34 mwh 80.40 2 706 2 855 4 000 Litre(s) 20 KW 37.69 754 795 1 1 1 3 650 remplacement chau 20 ans à 3%)	qté pu.ht €ht/an €ttc/an qté pu.ht 34 mwh 80.40 2 706 2 855 4 000 Litre(s) 0.96 20 KW 37.69 754 795 1 100 1 50 1 50 3 650 remplacement chaudière(s) (572-20 ans à 3%) 1 1	qté pu.ht €ht/an €ttc/an qté pu.ht €ht/an 34 mwh 80.40 2 706 2 855 4 000 Litre(s) 0.96 3 833 20 KW 37.69 754 795 1 100 100 1 50 50 50 50 50 3 650 remplacement chaudière(s) (5720 €TTC, sur 20 ans à 3%)	

108 €TTC/MWH

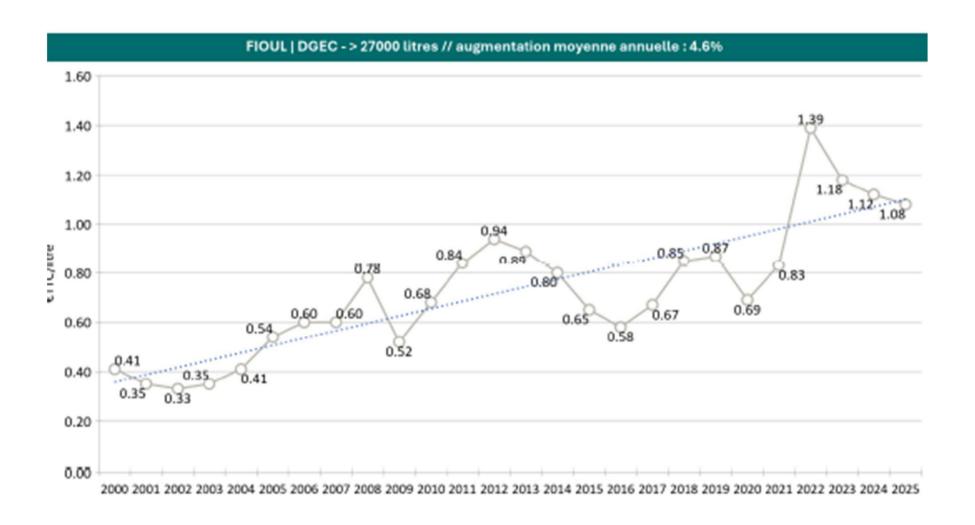
153 €TTC/MWH





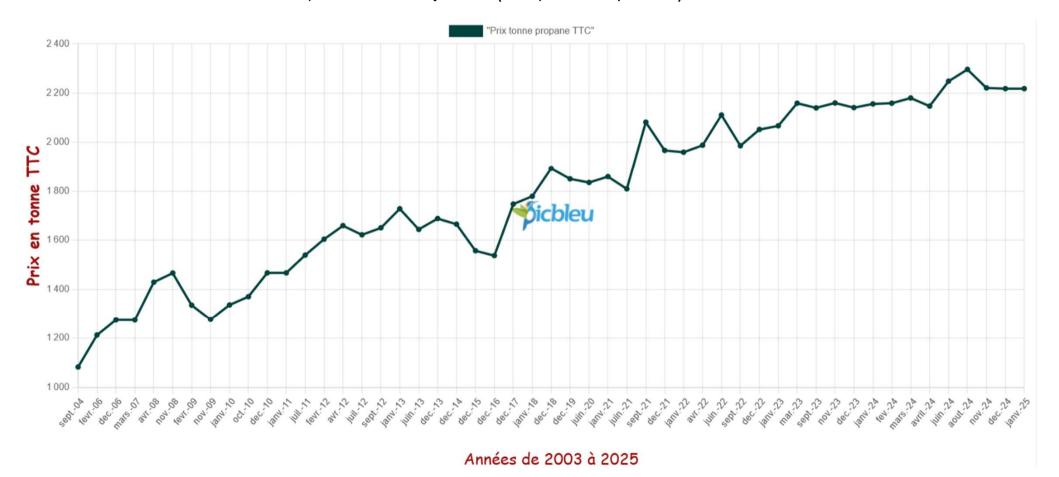
Hypothèses d'augmentations annuelles : biomasse 2.0% | fioul, gaz, électricité 4.0% | entretien maintenance 2.0%

Evolution du prix du fioul au litre TTC: 1,076 €/litre en octobre 2025 = 112 € /kWh de fioul = 132 €/kWh utile



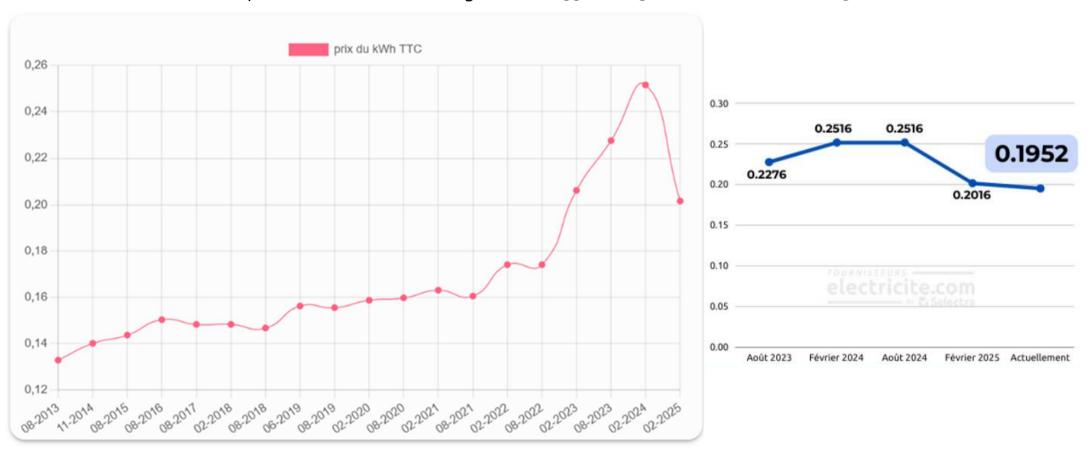
Evolution du prix du propane à la tonne TTC (source : CRE)

• le prix moyen du gaz propane à la tonne était d'environ 2 218 € en mars 2025 et 2271 € TTC en août 2025, soit **177 €TTC/MWh** (à 12,78 MWh/tonne)



Évolution du tarif électricité en € TTC: 195 € TTC/MWh

Les prix de l'électricité ont augmenté de 55% en 13 ans (entre 2012 et 2025)



Retour sur investissement pour un particulier à l'électrique

Exemple pour la création d'un réseau de chauffage central pour une maison de 80 à 100 m² avec 8 radiateurs à eau en acier:

Coût d'investissement sur le circuit hydraulique intérieur:

11 000 €

Consommation électrique à l'année:

12 000 kWh/an

nce:		
au 25/09	0,1952 €	€ / kWh
	232,68	€/an
uvellt	100	€/an
nuelle	2 675,08 €	TTC / an
ensuelle	222,92 €	TTC / mois
w.fournisseurs-ele	ctricite.com/con	trat-electricite/prix/evolution
Solution Réseau de chaleur :		kW
	0,08	€ HT / kWh
nt	39	€ HT / kW souscrit / an
nuelle	1 506,54 €	TTC / an
ensuelle	125,55 €	TTC / mois
cture / an	1 168,54 €	TTC / an
sur invest.	8,6	an
	au 25/09 vellt nuelle ensuelle w.fournisseurs-ele t t nuelle ensuelle ensuelle ensuelle	au 25/09 232,68 avellt 100 nuelle 2 675,08 € ensuelle 222,92 € w.fournisseurs-electricite.com/con le chaleur: 12 0,08 t 39 nuelle 1 506,54 € ensuelle 125,55 €

Accord de principe pour le raccordement

- Le principe est la création d'un service privé citoyen de distribution de chaleur par une société dédiée à créer (Chaleur Bois Casadéenne CBC), c'est-à-dire le réseau de chaleur, alimenté en énergie par une chaufferie bois créée par BETA Energie.
- Le raccordement au réseau de chaleur est facultatif. Aussi, avant de poursuivre la démarche en engageant les phases opérationnelles, BETA Energie souhaite s'assurer de l'intérêt porté par les abonnés pressentis au raccordement.
- Par le présent accord de principe, l'usager potentiel exprime son intérêt de souscrire ultérieurement un abonnement au futur service dans les conditions techniques et économiques décrites ci-après, sous-réserve que le réseau de chaleur présente, pour lui, un intérêt.
- L'abonnement définitif sera matérialisé par :
 - La souscription d'une **police d'abonnement** (ou contrat individuel) correspondant aux conditions techniques et économiques particulières de l'Abonné;
 - L'adhésion au **règlement de service** (qui sera joint à la police) correspondant aux conditions techniques et économiques générales du Service (= cadre général de fonctionnement du réseau de chaleur).

CONDITIONS TECHNIQUES

- Le Service comprend les installations et équipements primaires de distribution de chaleur renouvelable, jusqu'aux sous-stations d'échange situées à l'intérieur des bâtiments raccordés.
- Une sous-station est créée dans chaque bâtiment alimenté par le réseau de chaleur. Pour les abonnés disposant d'une chaudière existante (fioul ou gaz), la sous-station sera installée en lieu et place de la chaudière. La sous-station sera constituée notamment :
 - De deux échangeurs à plaques (interface hydraulique entre le réseau primaire et le réseau secondaire de radiateurs) : 1 pour le chauffage et 1 pour la production d'eau chaude sanitaire,
 - D'un compteur d'énergie calorifique,
 - D'un dispositif de régulation primaire.
- La puissance sosucrite de la sous-station sera adaptée aux besoins de chaque bâtiment.
- Les travaux de raccordement de la sous-station à l'installation existante dans le bâtiment seront entièrement à la charge de la société de fourniture de chaleur bois (Chaleur Bois Casadéenne).
- La responsabilité du Service s'étend à toutes les installations situées en amont des échangeurs. En aval des sous-stations, les équipements secondaires situés à l'intérieur du bâtiment sont de la responsabilité de l'Abonné.

CONDITIONS ECONOMIQUES

L'énergie livrée sera facturée sur la base d'un tarif binôme :

- Part variable (appelée R1), exprimée en € / MWh : prix de l'énergie consommée par l'Abonné et mesurée par le compteur d'énergie installé en sous-station → 8cts d'€ HT/kWh
- Part fixe (appelée R2), exprimée en € / kW (selon la puissance) : abonnement visant à répartir sur l'ensemble des abonnés les charges fixes du Service → environ 38 €/kW souscrit/an soit pour 15 kW souscrits= 47 €HT/mois

L'ensemble de la facture énergétique bénéficiera d'une TVA réduite de 5,5 %.

- Le comparatif entre la solution réseau de chaleur bois et la solution de référence, établi dans le cadre de l'étude de faisabilité, est annexé au présent accord.
- Dans la mesure où le réseau de chaleur, qui fonctionnera toute l'année, se substituerait totalement à une production de chaleur décentralisée, seule une approche en coût global permet une comparaison représentative.

ENGAGEMENT DE LA SOCIETE DE FOURNITURE DE CHALEUR BOIS (CBC/BETA Energie)

• BETA Energie s'engage, à la signature du présent protocole, à poursuivre la démarche de mise en œuvre du réseau (demande de subventions et choix des prestataires pour les travaux) dans un objectif de délivrance d'une énergie de chauffage et ECS locale et compétitive pour les usagers, et dans la mesure d'une densité suffisante de raccordement des habitants du bourg.

ENGAGEMENT DU FUTUR ABONNE

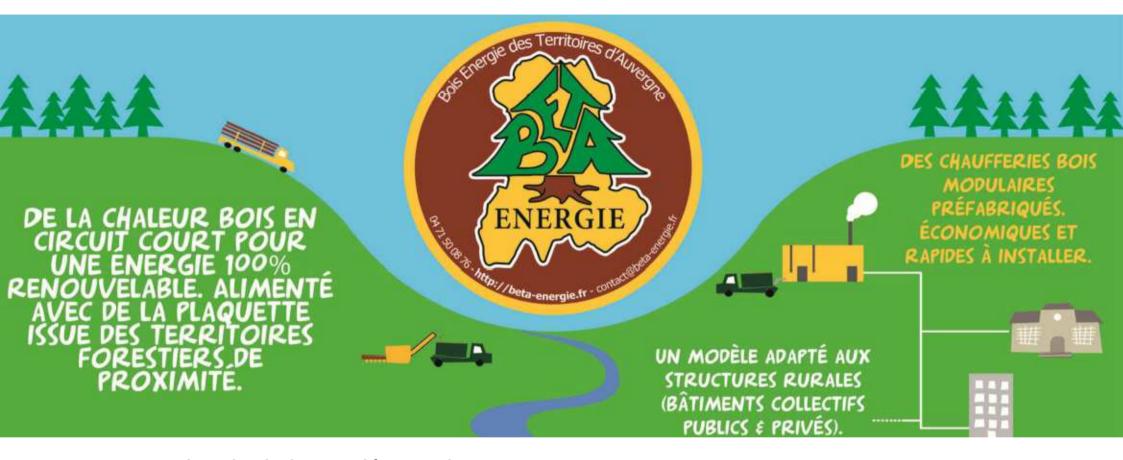
• Pendant les phases d'études approfondies, en concertation avec la commune, le bénéficiaire s'engage à fournir les éléments, et toutes informations nécessaires à l'élaboration des études, et permettre l'accès aux bâtiments, notamment à la chaufferie aux équipes en charge du projet (maître d'œuvre, entreprises).

ACCORD DE PRINCIPE

Je soussigné	
agissant en qualité de	, après avoir pris
connaissance des informations ci-dessus mentionnées, exprime r	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
abonnement au futur réseau de chaleur bois qu'envisage de créer	^r la société BETA Energie sur le
bourg de La Chaise-Dieu, sous réserve de la confirmation de son i	ntérêt technico-économique.

Rappel des intérêts de se raccorder à un réseau de chaleur bois

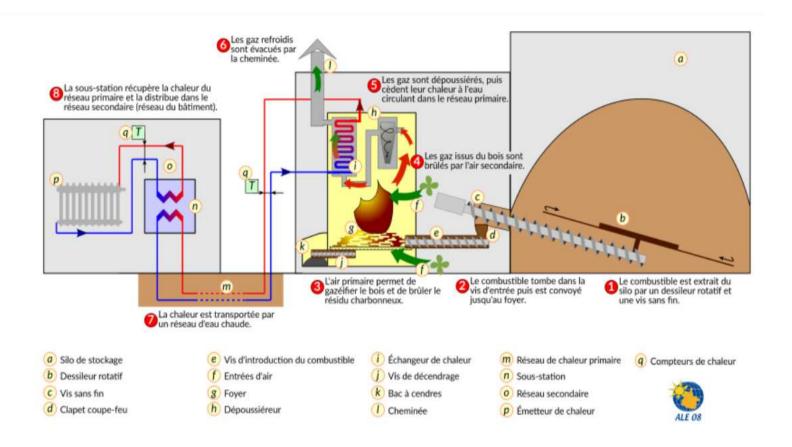
- Un chauffage automatique au bois local, égalitaire pour tous et sans contrainte, co-financé par les pouvoirs publics (ADEME Fonds Chaleur)
- Pour les 1ers abonnés, toutes les opérations de dépose de votre ancienne chaudière, et de pose d'une sous-station chez vous, et raccordement avec votre installation, sont gratuites
- Votre chauffage automatique ne tombe jamais en panne (plus besoin d'appeler un plombier) et se gère à distance
- Vous ne payez que ce que vous consommez
- Un abonnement qui répartit équitablement les charges d'emprunt entre tous les consommateurs
- Vous contribuez à l'économie locale (entreprises du territoire) et à la gestion durable des forêts (bois local)
- Votre énergie sera verte avec un prix stable dans le temps (indépendant des fluctuations des énergies fossiles et à un prix inférieur)
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer au projet en apportant de l'épargne citoyenne



Un service de chaleur « Clé en main »:

- La facture de chaleur inclut tous les services liés à l'entretien, maintenance et dépannage chez les particuliers (au niveau des sous-stations)
- BETA Energie s'occupe de la production totale de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire au réseau que ce soit pour les bâtiments publics, tertiaires et pour les particuliers

Fonctionnement d'une chaudière à bois déchiqueté







BETA Energie, « un producteur de chaleur bois militant dans la transition énergétique locale »

- SAS d'entreprises « militantes » ancrées sur les territoires, associées aux collectivités, qui investit dans la chaleur renouvelable pour les communes rurales, leurs habitants et les établissements collectifs (publics et privés)
- Principe de complémentarité et de solidarité entre les principaux corps de métiers (ingénierie, fabrication chaufferie, chauffagiste, exploitation forestière et fourniture plaquettes) tous co-responsables de la vente de chaleur: BETA Energie s'appuie sur le savoir-faire de ses entreprises associées
- Un objectif de substitution des énergies fossiles par le bois dans le petit collectif rural défavorisé, particulièrement sur les territoires forestiers → recréer du service public rural à partir d'énergie locale
- Rendre accessible la chaleur bois automatique aux habitants des territoires ruraux

Fourniture de chaleur bois « clé en main »

- Principe de circuit court et d'économie solidaire avec les territoires
- Donner du sens économique et social au développement de l'énergie bois sur les territoires ruraux

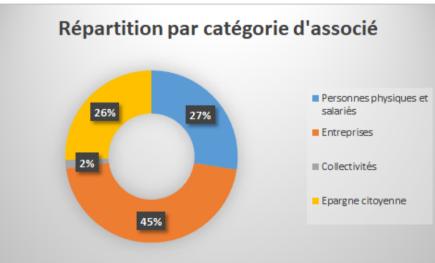


Associés actionnaires de BETA Energie:

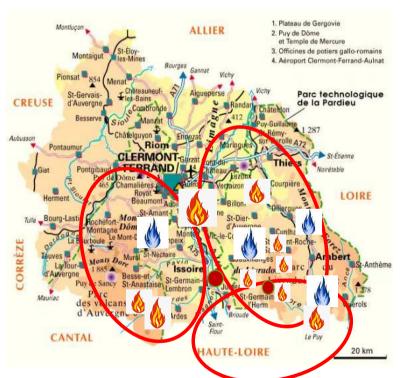
- 6 entreprises
- Salariés et pers physiques
- 2 collectivités
- Investisseurs (EPI)



Gouvernance partagée, démarche citoyenne et territoriale: circuits courts, logique environnementale et économie circulaire avec des entreprises locales

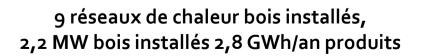




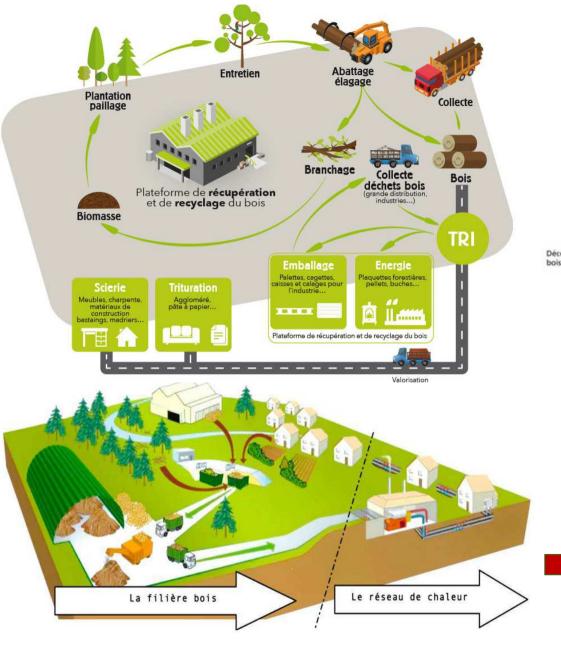


Territoires cibles:

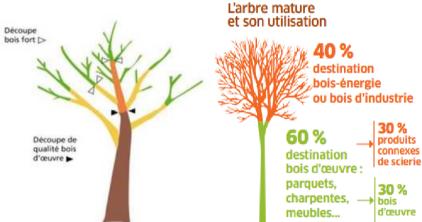
Livradois-Forez (63-43) Sancy-Cézallier (63) Haut-Allier (43)







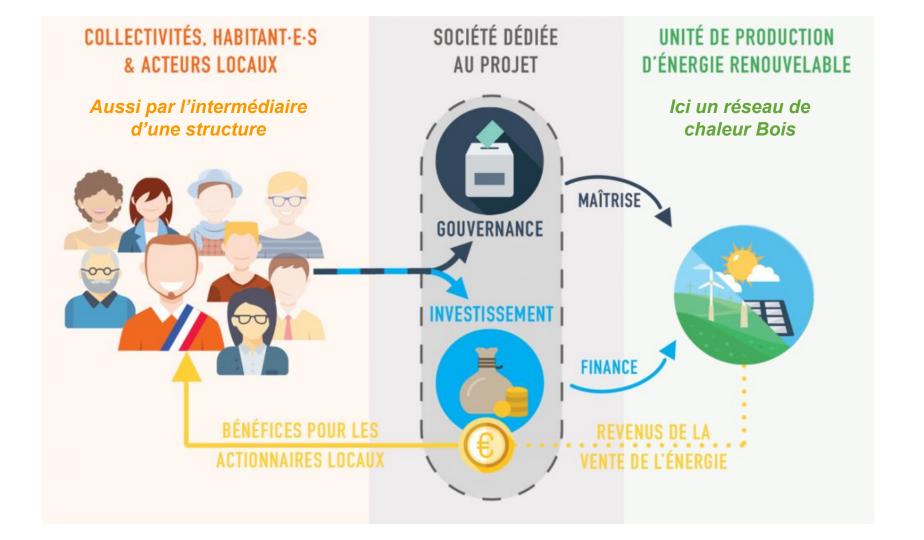
Objectif: Une énergie bois vertueuse qui bénéficie au territoire, aux entreprises locales et à la gestion forestière si les conditions d'exploitation sont vertueuses





Un souhait: associer les propriétaires forestiers et les gestionnaires à la mobilisation de bois énergie au bénéfice des peuplements forestiers et des habitants

Un réseau de chaleur bois <u>citoyen</u> c'est quoi?



Pourquoi s'impliquer dans un projet citoyen?

Agir localement

C'est mieux comprendre et participer aux décisions sur la production énergétique locale.

Transition énergétique

C'est contribuer directement à la transition énergétique.



Aventure collective

C'est aussi rejoindre une aventure humaine dans laquelle découvrir, expérimenter, apprendre et mettre en commun les compétences.

Retombées locales

C'est donner du sens à son épargne et favoriser les retombées pour le territoire





> Source : Energie Partagée -<u>étude sur les retombées</u> <u>économiques locales des projets</u> <u>citoyens d'énergie renouvelable</u> -10 dec 2019.

Comment s'impliquer dans un projet citoyen ?



Je donne de mon temps et énergie pour m'impliquer dans le projet Pas de pré requis nécessaires

Implication possible à géométrie très variable

Gouvernance, animation, communication, ...



J'investis dans le projet.



Je diffuse l'info autour de moi

Collectivités



J'apporte un soutien politique et je promeus la démarche.

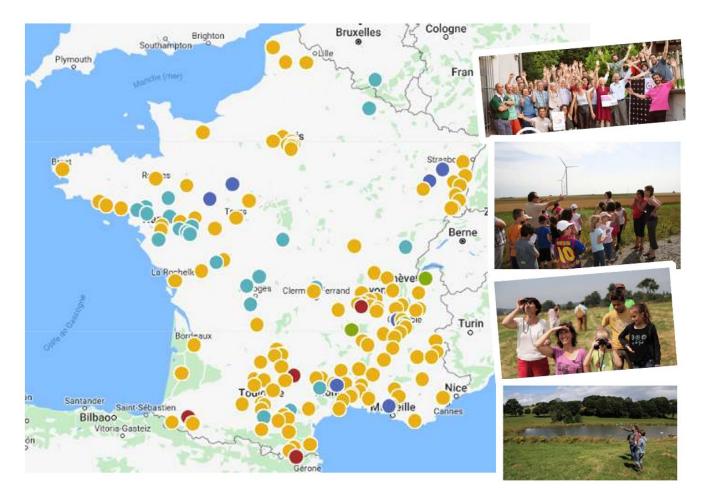


Mise à disposition de salles, relais d'infos...



J'apporte un soutien financier.

C'est tout un mouvement!



Ils l'ont fait!

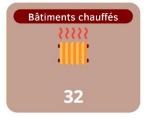


NOS PROJETS BOIS ÉNERGIE AVEC FORESTENER







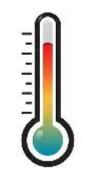


Mise à jour le 04/10/2025

Le bois énergie est la deuxième énergie renouvelable dans laquelle Energ'Y Citoyennes a décidé d'investir. Pourquoi ? Parce que développer la production de chaleur renouvelable, citoyenne et locale est un objectif de la métropole grenobloise et que nous avons un rôle à y jouer!

Des **calories partagées, en phase avec la démarche Tepos** (Territoire à Energie Positive) et main dans la main avec Forestener : de la **Chaleur renouvelable et locale!**

7 réseaux de chaleur citoyens sont actuellement en <u>production</u> sur la métropole et de nouveaux projets sont à l'étude.



Prise de température de la dynamique citoyenne!

